

La lutte contre l'impunité

BCNUDH

Sommaire

- 1. Objectifs**
- 2. Normes et standards internationaux**
- 3. Mécanismes de lutte contre l'impunité**



Objectifs

- Pourquoi la lutte contre l'impunité est-elle un des piliers de la justice transitionnelle ?
 - Garantit que les responsables des violations graves des droits de l'homme, fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites pénales
 - Permet d'individualiser les responsabilités pénales derrières la commission des crimes les plus graves et de reconnaître les victimes dans leurs droits
 - Garantit le caractère inacceptable de l'impunité (pas d'amnisties)
 - La justice pénale est essentielle pour la prévention de futurs crimes



Audience foraine en RDC

Normes et standards internationaux

- **Un droit consacré par le droit international, qui implique que ...**

- Les **victimes ont le droit** d'avoir accès à la justice et d'obtenir réparation des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire qu'elles ont subies.

- **L'Etat a l'obligation** d'enquêter et de poursuivre les auteurs de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, dans le respect des droits des victimes et des normes internationales garantissant le droit à un procès équitable

Comité des droits de l'homme, Observation générale No. 31, 2004

[...] il peut arriver qu'un manquement à l'obligation énoncée à l'article 2 de garantir les droits reconnus dans le Pacte se traduise par une violation de ces droits par un État partie si celui-ci tolère de tels actes ou s'abstient [...] d'enquêter à leur sujet ou réparer le préjudice qui en résulte en sorte que lesdits actes sont imputables à l'État partie concerné.

Principes fondamentaux et directives concernant le droit à un recours et à réparation des victimes de violations flagrantes du droit international des droits de l'homme et de violations graves du droit international humanitaire, A/RES/60/147, 2006

Art. 2 al. 3: Les Etats parties au présent Pacte s'engagent à:
a) Garantir que toute personne dont les droits et libertés reconnus dans le présent Pacte auront été violés disposera d'un recours utile [...]

Statut de Rome de la Cour pénale internationale, 1998

Art. 1: [La Cour Pénale Internationale] est complémentaire des juridictions pénales nationales.

Mécanismes de lutte contre l'impunité

- **Diversification des mécanismes de lutte contre l'impunité**, à l'image de la CPI et des tribunaux mixtes, peut soutenir un Etat, en fonction du contexte de chaque conflit et des structures judiciaires, pour:
 - Promouvoir le développement d'une **réponse judiciaire nationale indépendante et centrée sur les victimes**
 - Adresser les défis de **manque de volonté ou d'interférence politique**
 - **Répondre à un manque de capacités structurelles, techniques ou humaines au niveau national**
 - **Promouvoir et accompagner les réformes et restructuration des systèmes judiciaires nationaux**

Mécanismes de lutte contre l'impunité

- **Les tribunaux internationaux - la Cour Pénale Internationale (CPI)**
 - **Juridiction permanente** créée par voie de traité
 - **Compétence subsidiaire** à celle des juridictions nationales, en cas **d'incapacité ou d'absence de volonté** d'engager des poursuites
 - **Compétente envers les crimes** commis par le ressortissant d'un État partie ou qu'il a été commis sur le territoire d'un État partie ou d'un État qui a autrement accepté sa compétence
 - Voies de **saisine** :
 - **Saisine par les Etats** qui lui défèrent une situation (ex. RDC en 2004)
 - **Saisine par le procureur de la CPI (*proprio motu*)**



Procès de Bosco Ntaganda devant la CPI, 2019

Mécanismes de lutte contre l'impunité

• Les tribunaux mixtes :

- Juridictions, souvent temporaires, **intégrées dans l'ordre juridique interne**
- Etablis par un **accord international** ou une **loi nationale**
- Constitués de magistrats ayant **des compétences et d'expertises diverses**, par exemple par des magistrats nationaux et internationaux
- Peuvent intégrer des éléments de droit national et international **dans leur procédure et leur droit applicable.**



Magistrats de la Cour Pénale Spéciale en République Centrafricaine, 2017

Mécanismes de lutte contre l'impunité

• Les juridictions nationales :

- Chargées de mettre en œuvre la **responsabilité première de l'Etat d'enquêter et de poursuivre** les auteurs de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises sur son territoire ou par ses nationaux.
- En RDC, les **juridictions civiles et les juridictions militaires** sont compétentes pour poursuivre et juger les crimes internationaux (loi organique n°13/011-B du 11 avril 2013 portant organisations, fonctionnement et compétence des juridictions de l'ordre judiciaire)



Procès de Frederic Batumike dans l'affaire « Kavumu, 2017

Exemple

•Affaire Sheka

- 387 victimes de violences sexuelles, y compris 300 femmes, 23 hommes, 55 filles, et 9 garçons du 30 juillet au 2 août 2010 à **Walikale, Nord Kivu**
- Attaques menées par une coalition de groupes armés dirigée par Sheka, leader du groupe Nduma Defense of Congo (NDC)

•Réponse judiciaire

- Multiples déploiements des autorités judiciaires militaires à Walikale pour **enquêter, rencontrer les victimes et témoins**, avec l'appui de la MONUSCO
- Emission de **mandats d'arrêt** en janvier 2011
- Reddition de Sheka à la MONUSCO en juillet 2017
- Ouverture du **procès en 2018**
- **Condamnation de Sheka à la prison à perpétuité** par la Cour Militaire Opérationnelle du Nord Kivu en 2021.



QUESTIONS – REPONSES